

« Le corps, absent et présent dans l'éducation »

Avec : Jean-Claude CARON, Alain CORBIN, Joëlle DUSSEAU, Didier NOURISSON, Yves TRAVAILLOT, Laurent WIRTH.

Plan :

1. le corps contraint au XIXème siècle
2. Histoire de l'EPS
3. Le corps dans l'éducation au XXème siècle
4. Quelques pistes supplémentaires

La séance est introduite par Laurent Wirth,, qui rappelle que pendant longtemps, les universitaires s'adressent à l'intelligence, à l'esprit, en faisant abstraction du corps. Néanmoins, on peut dessiner une présence du corps, dans l'éducation physique, une éducation à la santé et des contraintes : « tiens- toi droit », « rangez vous par deux », des sanctions corporelles.

Joëlle Dusseau note l'absence totale du mot « corps » dans les programmes scolaires, jusqu'à cette année, où le mot a été introduit dans les programmes du lycée professionnel (« la représentation du corps chez Léonard de Vinci »). L'éducation nationale a longtemps cherché à faire grandir l'intelligence en faisant abstraction du corps.

1. Le corps contraint au XIXème siècle (Jean Claude Caron)

Le constat :

- Pas de légende noire de l'école, même si l'histoire de l'école gomme certains aspects : comment l'école envisage t'elle la discipline du corps ? Actuellement, on assiste à la volonté de réintroduire dans l'histoire de l'école l'histoire de la contrainte des corps.
- Pas de légende dorée non plus : les châtiments et les sévices vont parfois au-delà de la loi. Les interdictions de ce type de sévices sont répétées dans les textes, ce qui montre bien qu'elles ne sont pas respectées ! C'est une violence masculine essentiellement(en tout cas si on se réfère aux affaires ayant donné lieu à une instruction judiciaire).
- Mais attention aux échelles de sensibilité, nous sommes entre 1815 et 1880 dans une période où le seuil de sensibilité s'abaisse.

La violence A l'école est-elle violence DE l'école ? Est-elle institutionnelle ? L'école peut être traumatisante, alors que les souvenirs s'inscrivent surtout dans un registre de nostalgie. Notons que les châtiments corporels n'ont été abolis que dans un passé récent (dans les années 60). D'ailleurs le témoignage privé est bien plus ambigu que le discours nostalgique véhiculé par les médias : Balzac, Daudet, Vallès, mais aussi Jacques Derrida ou Michel Serres ont fait part de leur douleur d'aller à l'école.

Pourquoi cette violence ?

L'école est héritière encore de l'école d'Ancien Régime, c'est ainsi que les Frères des écoles chrétiennes ont un règlement qui autorise les châtiments corporels : l'éducation passe par ce type de châtiment. D'ailleurs leur règlement, appelé « la conduite », postule que le châtiment corporel doit (re)dresser l'âme (« qui aime bien châtie bien »). Les Jésuites, eux, ont des « correcteurs », parfois recruté à l'extérieur de l'école. Les frères des écoles chrétiennes sont souvent des novices de 18 ou 19 ans, face à des classes de 60, parfois même 100 élèves ! Il n'y a pas d'alternative au châtiment corporel, face à ce recrutement insuffisamment formé. La discipline prend ici une allure quasi stabulaire.

Avec la sécularisation, vient l'homogénéisation du recrutement, et la formation, dans les écoles normales.

Le châtiment corporel devient ritualisé, le corps est dressé avec un objet médiateur : la férule, agitée d'abord comme menace puis réellement utilisée. La main est rarement utilisée.

La violence est aussi celle de la mise en spectacle du corps : le coin, le cercle de craie, parfois même la « prison », local spécial, où on maintient l'élève puni. Elle est parfois montée sur roues afin que l'élève puisse assister néanmoins aux cours !

Le corps peut aussi être symboliquement marqué : le bonnet d'âne, un vêtement, une ardoise qu'on passe d'un fautif à l'autre (cf. : P.J Hélias).

Puis vient la déviolentalisation : le corps meurtri est exceptionnel, et la violence à l'école se judiciaire, comme le montre le nombre de procès (on dispose de 130 dossiers).. Ils démarrent sous le Second Empire, impliquent en majorité des religieux. Ils contiennent une nette connotation politique : Rouland, V.Duruy veulent revaloriser l'université et attaquent donc l'enseignement religieux. Mais les sanctions restent peu nombreuses, car les magistrats répugnent à sanctionner ceux à qui ils confient leurs propres enfants.

Parallèlement, les châtiments corporels sont aussi abandonnés à l'armée et en prison.

2. Une histoire de l'EPS (Yves Travailot)

L'éducation du corps a du mal à trouver sa place dans l'éducation. L'évolution du statut, de la place de l'EPS est longue et difficile, même si ses défenseurs démontrent son utilité sociale. Il n'en reste pas moins vrai que l'éducation du corps reste sujet de débat aujourd'hui encore : Discipline ou plaisir ?

- **Au début, était la gymnastique.**

Dans la première moitié du XIXème siècle, elle est totalement absente.

Ensuite, elle devient facultative mais réservée aux hommes, et aux frais des établissements. En 1869, V.Duruy rend la gymnastique obligatoire dans les lycées et les écoles de garçons et crée le certificat d'aptitude à l'exercer.

En 1880, avec J .Ferry, elle devient obligatoire dans tous les établissements (avant l'obligation scolaire !). Nous sommes alors dans un contexte particulier : germanophobe, revancharde, à la recherche d'une identité nationale.

La gymnastique contribuera à la préparation à la guerre.

En 1881, est publié un « manuel de gymnastique et des exercices militaires ». Des fusils en bois sont distribués dans les écoles pour l'entraînement : c'est le temps des « bataillons scolaires ».

En même temps, on note aussi un souci hygiéniste : la gymnastique doit permettre de lutter contre la dégénérescence et participer à la régénération du peuple.

- **Vers 1890 : la notion de gymnastique est abandonnée au profit de l'Education Physique.**

On vante les vertus du plein air, des jeux. Coubertin milite pour l'introduction du sport dans l'éducation. C'est déjà le cas dans les écoles d'élite (l'école alsacienne par exemple)

L'éducation physique doit répondre à un souci démocratique et égalitaire, mais aussi à un souci pédagogique en recherchant la progressivité et la rigueur. L'idée nationale n'est pas absente : certains veulent l'interdiction des sports anglo-saxons à l'école.

En 1891, le « Manuel de gymnastique et de jeux scolaires » tente un compromis entre discipline, effort, ordre et modernité, plaisir ! Il veut développer méthodiquement le corps.

C'est le premier triptyque qui domine, d'ailleurs jusque dans les années 50, l'enseignement de l'EP est rattaché à la médecine !

Dans les années 30, est instaurée la demi journée de plein air, néanmoins la discipline reste mineure, et la disparité forte entre les établissements.

Les années 60 marquent une véritable rupture : la pratique sportive augmente. Avec M. Herzog, l'éducation physique devient éducation physique et sportive : l'EPS est née. Elle doit permettre de former les élites nécessaires à la Nation, dans le contexte des Trente Glorieuses. De Gaulle lui-même veut former « des hommes d'action ». 1959, marque l'année de la première épreuve obligatoire au bac. En même temps démarre un grand mouvement de construction d'équipements sportifs et de formation des enseignants.

La crise des années 70 fait naître l'idée qu'on pourrait bien faire du sport en dehors de l'école. L'influence post-soixante-huitarde laisse penser que le sport sert le capitalisme, dans son exigence d'ordre de rigueur de discipline.

Conclusion : dans les derniers programmes de 2009, le débat reste posé entre une EPS de rigueur et d'effort, et une EPS d'épanouissement, ainsi qu'entre le rôle du sport scolaire et du sport périscolaire.

3. Le corps dans l'éducation au XXème siècle (Didier Nourisson)

- **L'école devient un lieu d'éducation au XXème siècle, parfois contre d'autres lieux d'éducation : rue, médias, copains, église....**

Le corps entre à l'école, comme en témoignent les photos de classe : corps assis et alignés, ou corps en désordre. Ainsi les photographies du XIXe siècle montrent des alignements sévères d'élèves aux bras croisés, alors que dans les années 1970 on voit des groupes négligés.

- **Le corps fait école :**

Dans les programmes, d'EPS, de SVT, il est « incorporé », dans un acte laïc : le corps permet de prendre en compte l'individu tout entier.

Le corps fait écran : il dérange parfois, dans sa dimension malade, handicapé, malgré la loi de 2005, il dérange le « corps » scolaire. Les élèves souffrants sont mis à l'écart (cf. grippe A).

- **L'éducation à la santé a toujours été plus consensuelle : On peut y distinguer 3 temps :**

- Les années 1900, le temps du corps dressé, avec une préoccupation hygiéniste, mais aussi humaniste et laïque : il s'agit par exemple d'apprendre à se nourrir, dans un but d'intégration sociale, mais aussi d'enseigner la propreté, de faire échec à l'alcool.
- Les années 70, le temps du corps libéré : la mixité se répand, on exalte la joie des corps et l'OMS définit la santé comme « la recherche d'un mieux être physique et mental ».
- Les années 2000 : le temps du corps surveillé : les grandes peurs reviennent : peur des grandes maladies, des risques, des sociopathies, de la mort. L'adolescent fait peur, car il est à l'âge de la prise de risque. Il faut réduire les risques, d'où la multiplication des slogans directifs, voire impératifs, toutes les déviations deviennent objets de prévention.

Si l'éducation à la santé s'en tient à la prévention de la santé, elle court à sa perte. On peut rêver d'une école où le conflit laisserait la place au plaisir, où un corps à corps laisserait la place au « corps accord ».

4. Quelques pistes supplémentaires (Alain Corbin)

Il faut se garder d'anachronismes historiques en ce qui concerne les châtiments corporels, qui doivent être replacés dans un contexte d'endurcissement du corps (au froid notamment : cf. Michelet ouvrant ses engelures sur la table). La place du ludique n'est pas absente, avec les promenades, les jeux de piste de la III^{ème} république, et la « chasse aux nuisibles ».

Dans les années 1870, émerge la hantise de l'épuisement physique et intellectuel, il faut veiller au repos, au sommeil des enfants. On fait naître la notion de « surmenage », terme hérité du vocabulaire vétérinaire ! En 1887, l'Académie de médecine affirme que « l'enseignement républicain est un enseignement homicide ». Les enfants sont surmenés ! On dénonce les programmes surchargés, les journées trop longues qui affaiblissent la race, favorisent les maladies. Pour y porter remède, on propose des solutions : l'éclairage et l'aération des classes, l'éducation physique, l'allongement des récréations et l'installation des collèges et des lycées à la campagne !

Catherine Perrodo, professeure au lycée Descartes, Montigny le Bretonneux et Claire Vidallet, professeure au lycée Beaudelaire, Fosses.